

L'OFFICIER DU MINISTÈRE PUBLIC
PRES LE TRIBUNAL JUDICIAIRE -
TRIBUNAL DE POLICE DE MEAUX
46, Avenue S. ALLENDE
77108 MEAUX

L'Officier du Ministère Public

8

Maître
CABINET DEHAN-SCHINAZI
174 rue de Courcelles
75017 PARIS

Références à rappeler :

Rédacteur

Maître

Votre requête faisant suite à une infraction relevée sur le ressort du tribunal de police de Meaux, à l'encontre de votre client, a attiré notre attention.

Après examen de cette affaire, je vous informe que j'ai décidé d'abandonner les poursuites à l'encontre de votre client.

pour l'(les) infraction(s) suivante(s):

- 1 fois **011302 EXCES DE VITESSE D'AU MOINS 20 KM/H ET INFÉRIEUR A 30 KM/H PAR CONDUCTEUR DE VÉHICULE A MOTEUR** ART.R.413-14 §I AL. I C.ROUTE. ART.R.413-14 §I AL.1 C.ROUTE.

Infraction(s) relevée(s) à au point kilométrique
dans le sens en date du par procès verbal n°
dressé par , avec le(s) véhicule(s) immatriculé(s) :
Infraction(s) relevée(s) avec une vitesse enregistrée de retenue de pour une vitesse
autorisée de

1 fois **000210 INOBSTINATION, PAR CONDUCTEUR DE VÉHICULE, DE L'ARRÊT IMPOSÉ PAR UN FEU ROUGE** ART.R.412-30 AL.1,AL.2, AL.4 C.ROUTE. ART.R.412-30 AL.5,AL.6 C.ROUTE.

Infraction(s) relevée(s) à en date du
par procès verbal n° dresse par avec le(s)
véhicule(s) immatriculé(s).

Appartenant aux dossiers

Veuillez agréer, Maître, l'expression de mes salutations distinguées

Fait à MEAUX le 01/02/2025

L'OFFICIER DU MINISTÈRE PUBLIQUE

